







Mercredi 10 mars 2021

Annemasse hisse le drapeau Tibétain

La Ville d'Annemasse hisse le drapeau Tibétain devant l'Hôtel de Ville du 10 au 12 mars afin de manifester sa solidarité avec le peuple du Tibet et en signe de soutien au Tibet libre.

Le 10 mars 1959 marque le soulèvement du peuple tibétain pour réclamer l'indépendance du Tibet. Des dizaines de milliers d'hommes et de femmes sont descendus dans la rue, mais ce mouvement de protestation fut réprimé avec violence. Selon une estimation chinoise, près de 87 000 Tibétains furent massacrés dans le seul Tibet central.

Le 12 mars 1959, les femmes tibétaines organisèrent une manifestation nationale contre l'invasion chinoise à Lhassa. La répression fut tout aussi violente envers celles-ci.

Chaque année le 10 mars, les Tibétains commémorent ce tragique événement historique afin de ne pas pas oublier ces hommes et femmes morts pour défendre la liberté.

En France, près de 500 communes arborent une fois par an le drapeau du Tibet pour manifester leur solidarité envers le peuple tibétain et en soutien à l'indépendance du Tibet.

Le drapeau Tibétain ornera ainsi le balcon de l'Hôtel de Ville d'Annemasse du 10 au 12 mars inclus.

La Ville a en effet répondu favorablement à la sollicitation de **l'association Objectif Tibet** de la commune de Sciez pour cette action de soutien.



Au delà de cette action en période de commémoration, le drapeau Tibétain est aussi exposé de manière permanente dans le hall de l'Hôtel de Ville d'Annemasse. Cela depuis la participation d'Annemasse à la marche de solidarité transalpine tibétaine Nice-Genève, une manifestation humanitaire qui s'est déroulée en 2000.

Sept personnalités tibétaines avaient été, à cette occasion, hébergées à Annemasse.

La cinquantaine de marcheurs avait en effet fait étape à Annemasse le 24 août 2000, avant de terminer son périple solidaire à Genève.



